

*Si votre chantier a uniquement une implication sur le stationnement, adressez-vous au Service Travaux – Ville de Dinant (082 213 276). Si l'implication porte sur la circulation en général, veuillez compléter le présent document et l'adresser **au minimum 10 jours ouvrables avant le début des travaux** au service ci-dessous*

**ZONE DE POLICE HAUTE MEUSE - Section Coordination**



*Doit accompagner l'autorisation approuvée de la Commune ou du SPW*

DEMANDE D'UNE ORDONNANCE DE POLICE





---



sur

---

**(au minimum 10 jours ouvrables avant le début des travaux)**

---